

**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**

**Objet : TRAVAUX DE REAMENAGEMENT FONCTIONNEL ET D'EMBELLISSEMENT DE L'ESPACE PETITE ENFANCE DE PLATEAU D'HAUTEVILLE**

Séance du 26 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-six JUILLET** à dix-huit heure et trente-six minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie, sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt JUILLET deux mille vingt-trois.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 21**

BEVOZ Sébastien, BOURGEAIS Didier, BOYER Corinne, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET (MARIN) Jessie, LYAUDET Stéphane, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole.

**Membres absents excusés avec pouvoir : 7 déposés, 6 pouvant être pris en compte,**

BILLON-BERTHET Claire pouvoir à Madame DOMINGUEZ Solange, BORGEOOT Joël pouvoir à Monsieur LALLEMENT Alexandre, CRETIER Humbert pouvoir à Madame FORAY Gaëlle, FORAY Gaëlle pouvoir à Madame BOYER Corinne, FUMEX Jacques pouvoir à Monsieur DRHOVIN Jacques, PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Madame LIEVIN Karine, ZANI Sonia pouvoir à Madame MERMILLON Eliane

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 1**

GUILLERMET Maria,

**en présence de 21 conseillers, 7 pouvoirs ayant été déposés mais 6 pouvant être pris en compte, soit 27 votants,**

**Secrétaire de séance :** Madame Nicole ROSIER

Monsieur le Maire expose que suite aux conclusions d'une étude réalisée en 2022, des travaux de réaménagement fonctionnel et des travaux d'embellissement de l'Espace Petite Enfance de Plateau d'Hauteville ont été envisagés.

A cet effet, monsieur Colin VERNET du cabinet d'architecture NOÛS a été missionné pour une prestation de « maîtrise d'œuvre – économiste » dans le cadre du projet de requalification de cet Espace, afin de produire une proposition technique permettant de moderniser le site et de répondre à la demande de ses utilisateurs.

Les travaux envisagés privilégient les travaux intérieurs sans démolition, afin de rendre le site plus opérationnel et plus facile d'utilisation pour les agents qui y travaillent.

Le projet fait état d'une dépense de 376 030,90 € ;

Pour financer cet investissement, la commune peut solliciter les aides de la Caisse d'Allocations Familiales, de l'Etat et du Département.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit

DEPENSES		RECETTES		
Unité de vie des Bambins	76 662,00 €	CAF	160 000,00 €	42,6 %
Circulations	33 788,00 €	DETR	40 000,00 €	10,6 %
Administration	7 812,00 €	Département de l'Ain	75 000,00 €	20%
Relais d'assistantes maternelles	21 487,00 €			
Vestiaire du personnel	10 734,00 €	Autofinancement Commune	100 760,00 €	26,8%
Buanderie-Lingerie	8 122,00 €			
Unité de vie des bébés	39 108,00 €			
Dortoirs	36 409,00 €			
Aménagements extérieurs	21 850,00 €			
Travaux extérieurs	54 375,00 €			
Espace Snoezelen	9 000,00 €			
Abri poussettes	2 720,00 €			
Mobilier	7 134,00 €			
Maitrise d'œuvre et contrôle technique	46 559,00 €			
<b>TOTAL HT</b>	<b>375 760,00 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>375 760,00 €</b>	<b>100%</b>

Considérant l'avis favorable des commissions Urbanisme-Travaux et Affaires Sociales-Petite enfance en date du 17 juillet 2023, Monsieur le Maire propose de valider le projet tel que proposé et de solliciter les aides auprès des financeurs identifiés.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- **DECIDE** de la réalisation des travaux de réaménagement fonctionnel et des travaux d'embellissement de l'Espace Petite Enfance de Plateau d'Hauteville tels que proposés
- **CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter les aides financières auprès des partenaires identifiés
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire  
Philippe EMIN



07-09 2